

### LES SORTANTS DES LISTES DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI, EN JUIN 2014

En juin 2014, 470 400 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sont sortis des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 40,5 % ont repris un emploi, soit 1,8 point de moins qu'au trimestre précédent et 5,1 points de moins qu'un an plus tôt.

3,5 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C fin mai 2014 sont sortis de ces catégories en juin 2014 pour reprendre un emploi. Ce taux de sortie pour reprise d'emploi recule sur un trimestre (-0,3 point) et sur un an (-0,5 point).

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en juin 2014, 48,4 % ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou à un contrat à durée déterminée de six mois ou plus, et 83,7 % étaient toujours en emploi en septembre 2014, trois mois après leur sortie.

Parmi les 470 400 sortants des catégories A, B, C en juin 2014, 40,5 % ont repris un emploi, 13,3 % sont entrés en formation et 17,7 % se sont immédiatement réinscrits à Pôle emploi après être sortis des listes pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle (en raison d'un oubli ou d'un retard) (tableau 1). La part des sorties pour reprise d'emploi a diminué de 1,8 point par rapport à mars 2014 (-5,1 points sur un an) ; celle pour entrée en formation a progressé de 1,7 point par rapport à mars 2014 (+2,8 points sur un an).

Tableau 1 • Sorties par motif réel

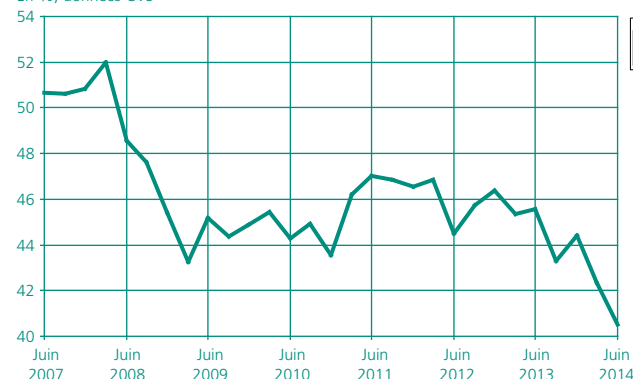
En % sauf mention contraire, données CVS

	Juin 2013	Mars 2014	Juin 2014
Reprise d'emploi.....	45,6	42,3	40,5
Formation .....	10,5	11,6	13,3
Retraite, dispense de recherche d'emploi.....	1,8	0,8	2,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire .....	6,2	7,6	7,5
Non-renouvellement volontaire de la demande.....	2,6	2,5	3,3
Non-renouvellement accidentel de la demande .....	8,6	8,4	8,4
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription .....	17,8	19,6	17,7
Radiation administrative .....	1,6	1,9	1,5
Autre motif de sortie .....	5,2	5,3	5,8
<b>Ensemble.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre de sorties (CVS-CJO) - en milliers.....</b>	<b>470,4</b>	<b>496,9</b>	<b>470,4</b>

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine. Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 1 • Part des reprises d'emploi dans les sorties\*

En %, données CVS



\* La part des reprises d'emploi dans les sorties des catégories A, B, C rapporte le nombre de sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de sorties de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

Lecture : en juin 2014, 40,5 % des sorties des catégories A, B, C sont pour reprise d'emploi.

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

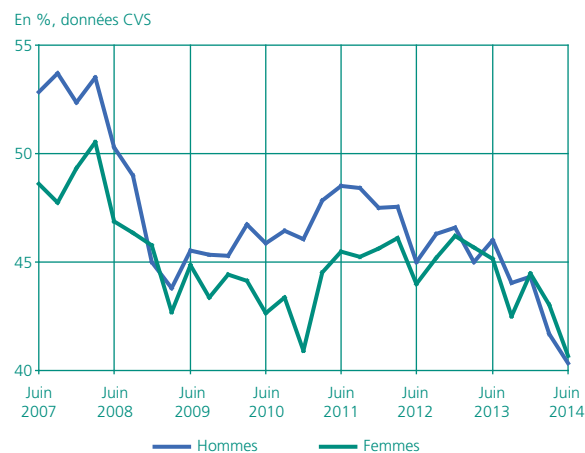
## La part des reprises d'emploi est désormais équivalente chez les hommes et les femmes

En juin 2014, la part des reprises d'emploi dans les sorties est quasiment identique pour les femmes et pour les hommes (respectivement 40,7 % et 40,3 %). Alors que la part des reprises d'emploi pour les hommes était, de 2007 à 2012, plus élevée que celle observée pour les femmes, elle a plus fortement reculé depuis pour s'en rapprocher. Sur un an, la part des reprises d'emploi a baissé de 5,7 points pour les hommes, contre 4,4 points pour les femmes.

Les sortants des catégories A, B, C de moins de 25 ans ou de 25-49 ans sortent plus fréquemment pour reprise d'emploi (respectivement 41,1 % et 42,3 % en juin 2014) que ceux âgés de 50 ans ou plus (30,7 %). Entre mars et juin 2014, la part des reprises d'emploi a augmenté pour les moins de 25 ans (+0,6 point), mais baissé pour les 25-49 ans (-2,3 points) et les 50 ans ou plus (-3,8 points) (1). Sur un an, la baisse touche toutes les classes d'âge, mais est plus marquée pour les plus âgés (-3,7 points pour les moins de 25 ans, -5,1 points pour les 25-49 ans et -7,5 points pour les 50 ans ou plus).

La part des reprises d'emploi parmi les sorties des catégories A, B, C est plus forte pour les demandeurs d'emploi de longue durée : en juin 2014, cette part est de 44,5 % pour ceux qui étaient inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C, contre 39,3 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an. Entre mars et juin 2014, la part des reprises d'emploi a reculé de 4,0 points pour les demandeurs d'emploi de longue durée et de 1,1 point pour ceux inscrits depuis moins d'un an (respectivement -6,6 points et -4,6 points sur un an).

Graphique 2 • Part des reprises d'emploi dans les sorties par sexe



Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.

Tableau 2 • Part des reprises d'emploi dans les sorties, selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %, données CVS

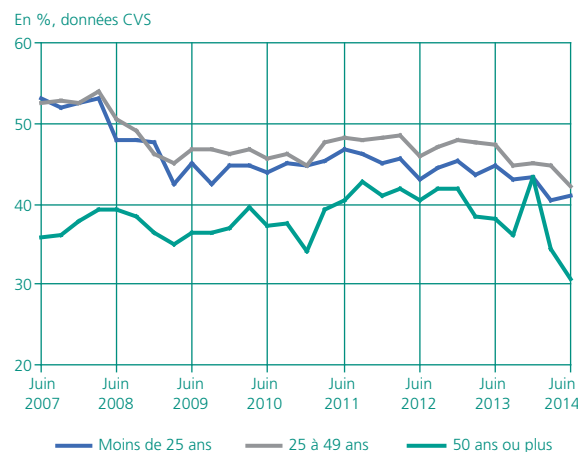
	Jun 2013	Mars 2014	Jun 2014
<b>Ensemble</b> .....	<b>45,6</b>	<b>42,3</b>	<b>40,5</b>
<b>Sexe</b>			
Homme.....	46,0	41,7	40,3
Femme.....	45,1	43,0	40,7
<b>Âge</b>			
Moins de 25 ans.....	44,8	40,5	41,1
25 à 49 ans.....	47,4	44,6	42,3
50 ans ou plus.....	38,2	34,5	30,7
<b>Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C</b>			
Moins d'un an.....	43,9	40,4	39,3
Un an ou plus.....	51,1	48,5	44,5

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 3 • Part des reprises d'emploi dans les sorties par âge



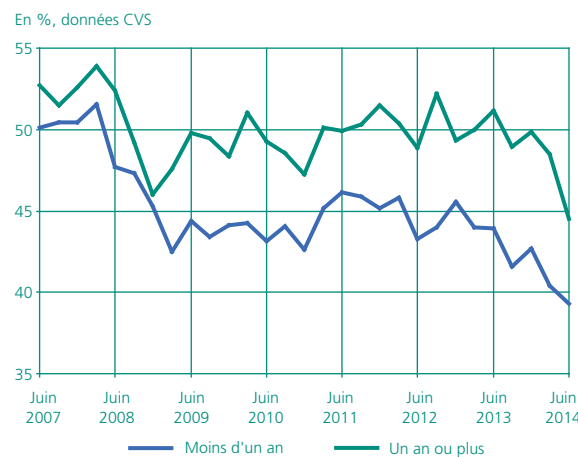
Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.

(1) Le calendrier de relèvement de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme des retraites de 2010 se traduit par un effet « en accordéon » sur les sorties pour retraite ; elles ont ainsi été moins nombreuses en mars 2014 qu'en juin 2013 ou juin 2014. Cela se répercute mécaniquement sur la part des sorties pour reprise d'emploi observée pour les seniors.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 4 • Part des reprises d'emploi dans les sorties par ancienneté en catégories A, B, C



Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

## Le taux de sortie pour reprise d'emploi continue à reculer entre mars et juin 2014

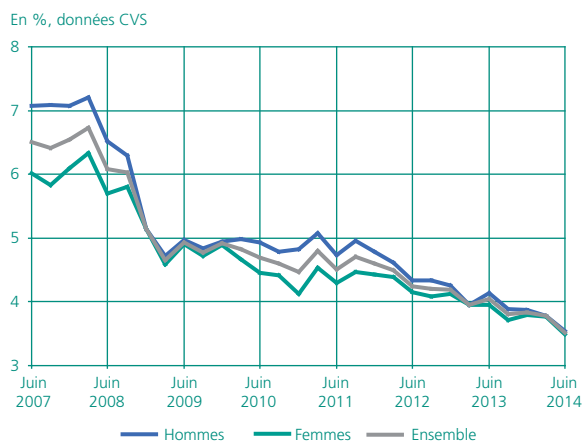
Fin mai 2014, en France métropolitaine, 5 020 200 demandeurs d'emploi étaient inscrits sur les listes de Pôle emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) (2). 3,5 % d'entre eux sont sortis des catégories A, B, C au cours du mois de juin 2014 pour reprendre un emploi (tableau 3). Ce taux de sortie pour reprise d'emploi diminue de 0,3 point sur un trimestre et de 0,5 point sur un an.

Après avoir été nettement supérieurs, notamment avant 2012, les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes se situent désormais aux mêmes niveaux que ceux des femmes (tableau 3, graphique 5).

L'âge continue en revanche à jouer fortement sur le retour à l'emploi : en juin 2014, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 6,0 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 3,6 % pour les 25-49 ans et 1,5 % pour les 50 ans ou plus (tableau 3, graphique 6). Entre mars et juin 2014, ce taux est resté stable pour les moins de 25 ans, mais a diminué de 0,3 point pour les 25-49 ans et de 0,2 point pour les 50 ans ou plus (-0,5 point sur un an pour les trois tranches d'âge).

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est nettement plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an en catégories A, B, C) : 2,2 % en juin 2014, contre 4,6 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an dans ces catégories (tableau 3, graphique 7). Ces deux taux reculent sur un trimestre et sur un an.

Graphique 5 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Tableau 3 • Taux de sortie pour reprise d'emploi\* selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi En %, données CVS

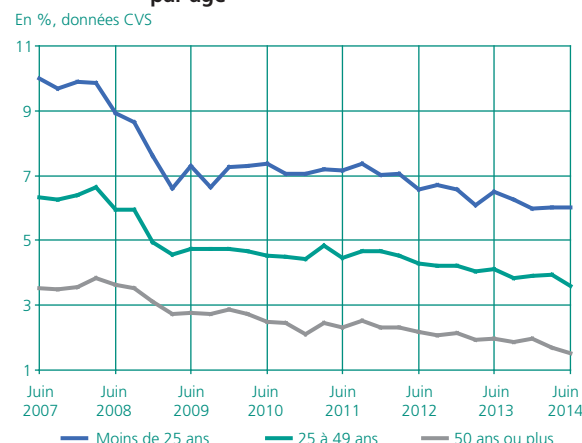
	Juin 2013	Mars 2014	Juin 2014
<b>Ensemble</b> .....	4,0	3,8	3,5
<b>Sexe</b>			
Homme.....	4,1	3,8	3,5
Femme.....	4,0	3,8	3,5
<b>Âge</b>			
Moins de 25 ans.....	6,5	6,0	6,0
De 25 à 49 ans.....	4,1	3,9	3,6
50 ans ou plus.....	2,0	1,7	1,5
<b>Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C</b>			
Moins d'un an.....	5,1	4,8	4,6
Un an ou plus.....	2,6	2,5	2,2

\* Le taux de sortie pour reprise d'emploi un mois  $m$  rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois  $m-1$  et sortis de ces catégories pour reprise d'emploi au cours du mois  $m$  au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois  $m-1$ .

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin mai 2014, 3,5 % des hommes sont sortis des catégories A, B, C en juin 2014 pour reprise d'emploi.

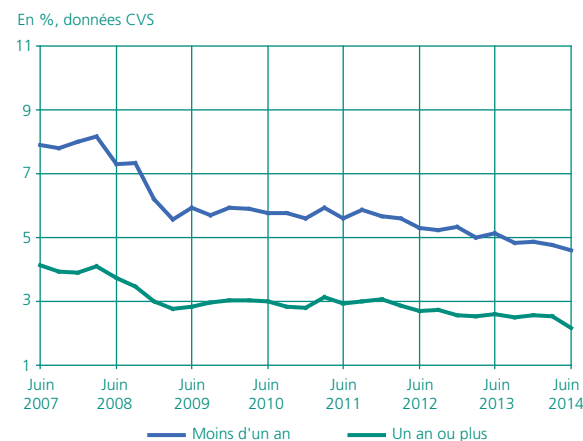
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Graphique 6 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Graphique 7 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté en catégories A, B, C



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

(2) Parmi eux, 3 388 900 étaient sans emploi au cours du mois (catégorie A) et 1 631 300 exerçaient une activité réduite (catégories B, C).



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

## Près d'un tiers des demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi ont accédé à un CDI

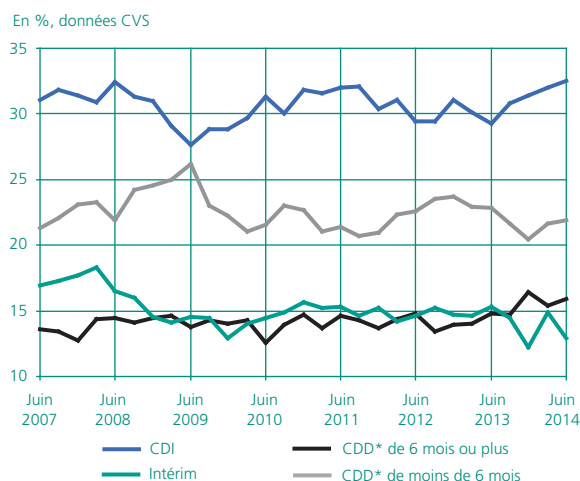
Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C et ayant repris un emploi en juin 2014, 32,5 % ont accédé à un CDI et 15,9 % à un CDD ou contrat saisonnier de six mois ou plus (tableau 4, graphique 8). Entre mars et juin 2014, la part des reprises d'emploi en CDI est en hausse (+0,5 point, +3,3 points sur un an). En revanche, la part des reprises d'emploi en intérim diminue (-2,0 points sur le trimestre, -2,4 points sur un an).

72,4 % des demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en juin 2014 travaillaient à temps plein, soit 1,0 point de moins qu'en mars 2014 (-2,5 points sur un an) (tableau 4, graphique 9).

En septembre 2014, trois mois après leur sortie, 83,7 % des demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi en juin 2014 étaient toujours en emploi, qu'il s'agisse ou non du même emploi (graphique 10). La part des demandeurs d'emploi toujours en emploi trois mois après leur reprise d'emploi a augmenté de 0,4 point entre les sortants de mars et ceux de juin 2014 (+0,4 point sur un an).

**Valérie BERNARDI (Dares),  
Christel POUJOLY (Pôle emploi).**

Graphique 8 • Répartition des emplois occupés à la sortie selon le type de contrat



\* Y compris les contrats saisonniers.

Champ : sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Tableau 4 • Répartition des emplois occupés à la sortie selon le type de contrat et le temps de travail

En %, données CVS

	Jun 2013	Mars 2014	Jun 2014
<b>Type de contrat</b>			
CDI .....	29,2	32,0	32,5
CDD* de 6 mois ou plus .....	14,8	15,4	15,9
CDD* de moins de 6 mois.....	22,8	21,6	21,9
Missions d'intérim .....	15,3	14,9	12,9
Contrats aidés** .....	8,6	7,9	8,8
Autres (y compris « à son compte » et « vacation ») .....	9,2	8,1	7,9
<b>Temps de travail</b>			
Temps plein.....	74,9	73,4	72,4
Temps partiel.....	25,1	26,6	27,6
<b>Ensemble.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

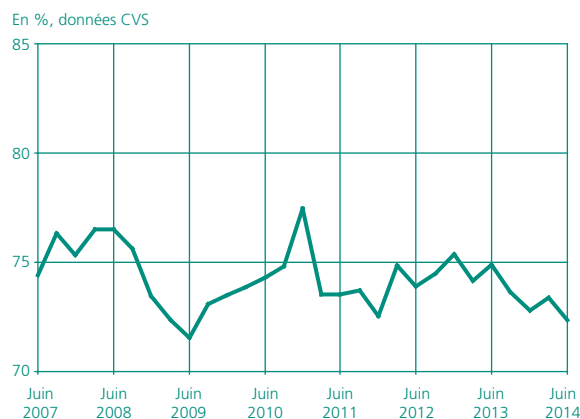
\* Y compris les contrats saisonniers.

\*\* CUI-CAE, CUI-CIE, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, emploi d'avenir.

Lecture : 32,5 % des demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en juin 2014 sont en CDI.

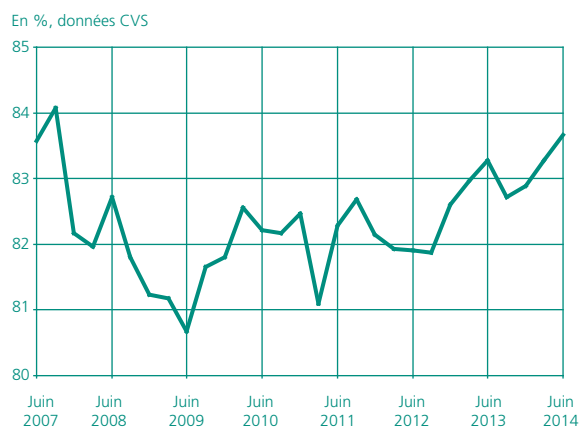
Champ : sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Graphique 9 • Part des emplois occupés à temps plein à la sortie



Champ : sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Graphique 10 • Part des sortants pour reprise d'emploi en emploi trois mois après leur sortie (selon le mois de sortie)



Champ : sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE « SORTANTS DES LISTES DE PÔLE EMPLOI »

Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi afin de mieux connaître les motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, la STMT (statistique mensuelle du marché du travail), sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne signalent pas cette reprise à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi (1).

Cette enquête est réalisée chaque trimestre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre). Certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi ; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D ou E. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de sortie des catégories A, B, C.

Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à la sortie des listes. Sont ainsi hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation, retraite ou dispense de recherche d'emploi... Sont à l'inverse interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, qui sont sorties des listes à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis.

Les personnes sont interrogées sur leur motif réel de sortie, sur les conditions de leur retour à l'emploi ainsi que sur leur situation professionnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi.

Les motifs réels de sortie sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes interrogées et la STMT pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi sont identifiées à partir de la réponse dans l'enquête Sortants à des questions sur le motif de la sortie des listes et sur la situation le mois de la sortie : on considère comme « sortis pour reprise d'emploi » les demandeurs d'emploi qui déclarent une sortie pour ce motif ou qui sont en emploi le mois de la sortie et ne déclarent pas être sortis pour formation, retraite, maladie, invalidité ou vacances. Ce motif réel correspond aux motifs administratifs de reprise d'emploi, mais aussi à d'autres motifs administratifs, notamment défaut d'actualisation, radiation administrative, autre arrêt de recherche...

En 2007, l'enquête a fait l'objet d'une refonte importante en vue d'améliorer sa précision et sa représentativité au niveau régional et pour certains publics cibles. 15 000 personnes sont désormais interrogées chaque trimestre. Le taux de réponse à l'enquête est d'environ 60 %. En juin 2014, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties (donnée brute) est estimée à 42,0 % avec une précision de plus ou moins 0,8 point (intervalle de confiance à 95 %).

Les comportements de sortie présentent un caractère saisonnier. Pour en tenir compte, les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Chaque année, pour la publication relative aux sortants de septembre, les coefficients de correction des variations saisonnières sont actualisés pour tenir compte de l'année écoulée.

L'âge est calculé en fin de mois et l'ancienneté en catégories A, B, C est calculée par rapport au mois de sortie.

(1) Voir le tableau A dans l'encadré 1 de : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-014-2.pdf>, qui croise motif administratif et motif réel.

## Définitions des motifs de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Fin d'activité	Départ en retraite, entrée en dispense de recherche d'emploi
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Problème de carte de séjour, oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres

\* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

## Définitions des catégories de demandeur d'emploi

Catégorie statistique	Définition
A	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 h ou moins au cours du mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 h au cours du mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

### Pour en savoir plus

- Les séries de l'enquête Sortants : <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/statistiques-78/chomage-79/les-series-statistiques-265/les-series-de-l-enquete-sortants-10662.html>
- Bernardi V. (2014), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2012. Avec la persistance de la crise, les sorties pour reprise d'emploi sont moins nombreuses », *Dares Analyses* n° 059, juillet.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication: Françoise Bouyard

Rédactrice en chef: Marie Ruault. Secrétariat de rédaction: Marie Avenel, Thomas Cayet, Evelyn Ferreira - Maquettistes: Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique et impression: ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande: [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Abonnement aux avis de parution de la Dares

(<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution-2063/bulletin-2064/abonnement-13777.html>)

Dépôt légal: à parution. Numéro de commission paritaire: 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

